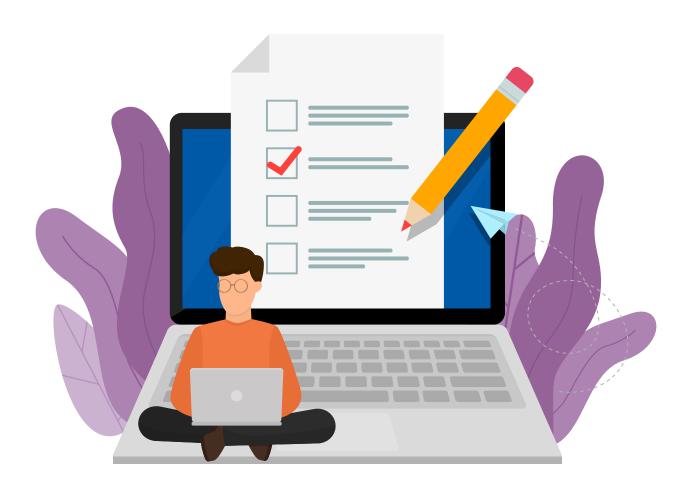


# JIDE UTILISATEUR LOGICIEL GESTION DES FRAIS DÉPLACEMENT (GFD)

Je déclare mes frais de déplacement et mes dépenses annexes









### **SOMMAIRE**

1/ Préambule, conseils, lexique				
2/ Je me connecte au logiciel Gestion des Frais de Déplacement via le portail des assistants familiaux	Page 7			
3/ J'enregistre mon véhicule personnel	Page 9			
4/ Je me suis déplacé DANS le département de l'Eure et autres départements où je réalise régulièrement des déplacements	Dago 12			
Je saisi mes frais à partir de mon Ordre de Mission Permanent (OMP)	Page 13			
- Je déclare des frais liés à un déplacement médical (exemple 1)	Page 13			
- Je déclare des frais de déplacement scolaire pour la semaine (exemple 2)	Page 23			
- J'utilise le bouton <b>"dupliquer"</b>	Page 25			
- Je déclare des <b>déplacements intramuros</b>	Page 27			
- Je crée et j'utilise un trajet modèle	Page 28			
- Je n'ai pas effectué de déplacement mais j'ai une dépense annexe à déclarer	Page 34			
5/ Je vais me déplacer HORS département de l'Eure et autres départements où je réalise régulièrement des déplacements	Page 35			
Avant mon départ, je dois créer mon Ordre de Mission Individuel (OMI)	Page 35			
Après mon déplacement, je déclare mes frais à partir de mon OMI	Page 39			
6/ Je me déconnecte	Page 40			
7/ Je rencontre un problème de connexion ou de saisie	Page 41			
8/ Je n'ai pas d'ordinateur ni de connexion internet, je me rends en CMS	Page 42			
ANNEXES				
ANNEXE 1	Page 47			
Rappel et exemples des règles de saisie à respecter	J			
ANNEXE 2	Page 49			
Tableau récapitulatif des pièces justificatives				
ANNEXE 3	Page 57			
Je me connecte au portail des assistants familiaux et j'accède à ma boîte mail et à GFD				

### 1/ PREAMBULE, conseils, lexique...

Vous allez déclarer vos frais de déplacement et frais annexes...

### A quoi sert vraiment ce logiciel ?

Le logiciel GFD permet de déclarer :

- des frais kilométriques liés à des déplacements (avec son véhicule personnel ou en transport en commun)
- mais également de déclarer des frais annexes (frais de cantine, frais de scolarité, etc...).

Cet outil offre plusieurs avantages : une simplification de la déclaration de frais, une traçabilité de vos demandes et de vos remboursements, des délais de traitement plus rapides, un versement sur votre salaire.

### Par quoi commencer ?

Dans un premier temps vous devrez déclarer votre véhicule personnel. Pour cela il est recommandé de tout d'abord numériser les documents justificatifs nécessaires sur votre ordinateur : carte grise, attestation d'assurance, permis de conduire et dernier contrôle technique.

Procédez de la même façon pour déclarer vos frais : numérisez d'abord les pièces justificatives (billet de train, facture d'achat etc...).

### Numérisez correctement vos pièces justificatives pour éviter un rejet :

- Un fichier peut contenir plusieurs justificatifs se rapportant à plusieurs déplacements
- Il n'est pas utile de renommer les fichiers
- Ne pas surligner la date ou autre élément de la pièce justificative
- Numériser/scanner ou photographiez les documents dans le même sens de lecture
- Vérifier le contenu du fichier avant de le transmettre

### Quelles sont les pièces justificatives à fournir ?

Vous trouverez l'ensemble des documents à fournir dans le tableau en ANNEXE 2 de ce document.



Attention, vous devez conserver tous les justificatifs d'achat durant 2 ans Il est conseillé de les sauvegarder sur plusieurs supports de stockage : ordinateur et disque dur externe ou cloud par exemple

### Une saisie simplifiée un remboursement plus rapide en déclarant vos frais au fur et à mesure

**Un conseil**: ne tardez pas à déclarer vos frais. Il vous sera plus facile de retrouver vos justificatifs et saisir vos déplacements au fur et à mesure, plutôt que d'effectuer vos déclarations plusieurs semaines ou mois après vos déplacements.



- > **Frais occasionnés en 2019** : déclaration sous format papier possible jusqu'au 29 mars 2020 inclus
- > Frais occasionnés en 2020 : déclaration obligatoire via GFD

**Attention :** vous disposez de **2 ans** pour déclarer vos frais sur GFD, passé ce délai aucun remboursement ne sera plus possible

### Définitions utiles avant de procéder à vos déclarations de frais :

### **OMP**: Ordre de Mission Permanent

Il s'agit de l'autorisation donnée par l'employeur pour des déplacements dans le département de l'Eure et dans les autres départements où vous réalisez régulièrement des déplacements (par exemple : D27+D14+D28) L'OMP sera créé par la DEF en début d'année.

Si le périmètre définit est incorrect ou a changé merci d'envoyer un mail, en précisant votre nom – prénom et téléphone à :

portail-assfam@eure.fr

afin qu'une mise à jour soit faite.

#### **OMI**: Ordre de Mission Individuel

Il s'agit de la demande d'autorisation pour effectuer des déplacements hors département de l'Eure et autre(s) département(s) où vous réalisez ponctuellement des déplacements.

L'OMI doit être fait avant le déplacement.

Cette autorisation permettra des remboursements liés à des déplacements exceptionnels.

Soumettre : signifie que vous demandez une validation de votre demande de frais

Statut "INIT" (initial): Cette mention signifie que votre demande est encore modifiable, que vous ne l'avez pas encore validée/soumise.

Statut "Visa 1" : cette mention indique que votre demande va être contrôlée par les gestionnaires.

Une fois ce visa apposé vous pouvez encore modifier votre saisie à l'aide du bouton *Modifier*. Cela permet de remettre le frais en statut initial.

Attention, si les gestionnaires ont validé en apposant le visa 2, le bouton n'est plus présent.

Ne pas oublier, après avoir effectué les corrections, d'apposer à nouveau votre visa en cliquant sur Soumettre.

Penser à mettre à jour, au cours de l'année, les informations relatives au(x) véhicule(s) : Dates d'échéance d'assurance, nouvelle déclaration si changement de véhicule, dernier contrôle technique...

### Respecter les consignes de saisie

Vous devez rédiger les objets de déplacement et d'OMI d'une façon précise. Consulter les règles de saisie et les exemples en annexe 1 de ce guide.

Comment suivre mes déclarations de frais et mes remboursements ?

Vous recevrez 2 notifications sur votre boîte mail professionnelle :

- [Refus]: dans ce cas connectez-vous à GFD et consultez le motif (pièce justificative manquante par exemple) et compléter votre déclaration
- [Paye du frais définitif] : cela signifie que le remboursement sera versé sur la paie du mois courant (Si un frais est validé par le service paie avant le 9 du mois alors le remboursement sera versé sur le salaire du mois)

En vous connectant à GFD, visualisez tout moment :

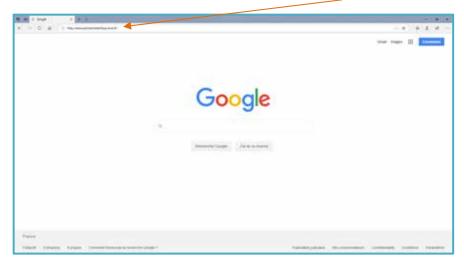
- Vos frais et OMI en attente de votre validation (visa INIT) dans l'onglet "mes validations"
- Les frais déclarés et soumis en attente de validation par la DEF dans l'onglet "mes frais en cours"
- Vos remboursements dans l'onglet "mes remboursements"

Pensez à changer votre mot de passe d'accès à votre boîte mail tous les 3 mois depuis votre ordinateur. Ce code vous permet également d'accéder à GFD.

## 2/ Je me connecte au logiciel Gestion des Frais de Déplacement (GFD) via le portail des assistants familiaux

Saisir dans un navigateur internet (Google, Firefox, Edge, Mozilla...) l'url suivante : <a href="https://assistantsfamiliaux.eure.fr">https://assistantsfamiliaux.eure.fr</a>

puis "Entrée"



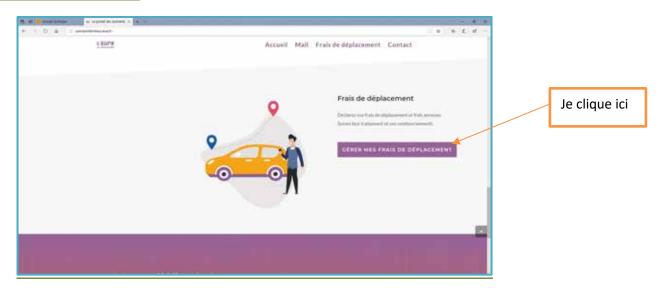
### <u>L'écran ci-dessous apparait</u>:



Pour accéder au logiciel Gestion des Frais de Déplacement (GFD), je clique ici :



### <u>L'écran suivant apparaît :</u>



### L'écran suivant apparaît :



### Les onglets suivants apparaissent :



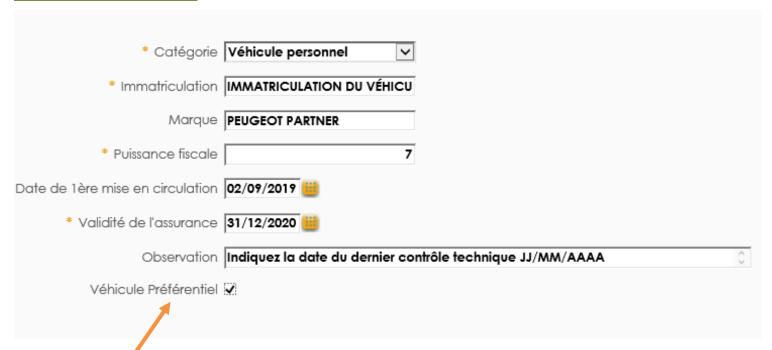
- Mes Missions: permet de faire une demande d'OMI (Ordre de Mission Individuel)
- Mes frais en cours : permet de saisir des frais de déplacement et des frais annexes
- Mes remboursements: visualisation des frais remboursés ou en cours sur la paye à venir
- Mes véhicules : permet d'enregistrer vos véhicules
- Mes validations: permet de visualiser les frais et les OMI en attente de votre validation au statut "INIT"

### 3/ J'enregistre mon véhicule personnel

- > Avant de commencer penser à enregistrer sur votre ordinateur les 4 justificatifs que vous devrez joindre :
- Carte grise
- Attestation d'assurance
- Permis de conduire
- Dernier contrôle technique (si véhicule de moins de 4 ans)



### L'écran ci-dessous apparait :



### Compléter les 8 champs proposés :

- Catégorie : Cliquer sur la flèche de liste déroulante, puis Cliquer sur la catégorie du véhicule
- > Immatriculation : Saisir le numéro d'immatriculation figurant sur la carte grise, soit ancienne immatriculation **0000 AA 00** ou nouvelle immatriculation **AA-000-AA** en respectant les tirets et les espaces.
- Marque: Saisir la marque du véhicule et sa série
- Puissance fiscale : Elle figure sur votre carte grise
- Date de première mise en circulation : Saisir la date figurant sur votre carte grise JJ/MM/AAAA
- Validité de l'assurance : Saisissez la date de fin figurant sur votre attestation JJ/MM/AAAA

Si votre attestation d'assurance ne couvre pas l'année civile, penser à mettre à jour l'échéance en cours d'année

Observation : Indiquez la date du dernier contrôle technique JJ/MM/AAAA

Cette saisie n'est pas obligatoire : Le premier contrôle technique d'une voiture neuve doit être réalisé dans les 6 mois qui précèdent le 4ème anniversaire de la mise en circulation du véhicule (date indiquée sur la carte grise). Ensuite, le contrôle technique devra être réalisé tous les 2 ans.

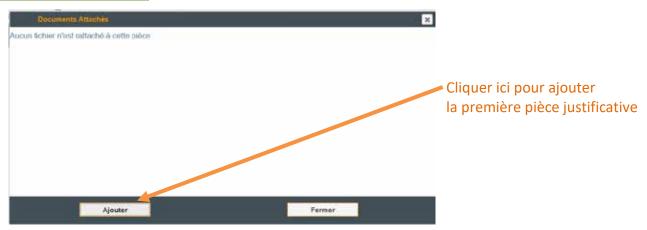
Véhicule préférentiel : Cochez la case s'il s'agit de votre véhicule préférentiel

### L'écran ci-dessous apparait :

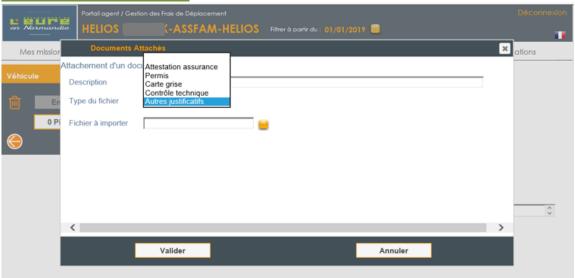


Cliquer sur O Pièce jointe pour ajouter les pièces justificatives

### L'écran ci-dessous apparait :



L'écran ci-dessous apparait :





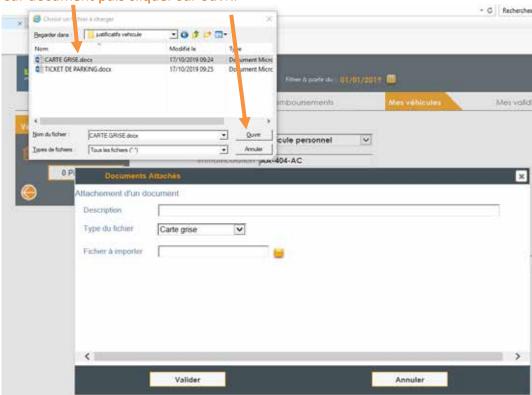
### Les 4 justificatifs à fournir pour la déclaration du véhicule apparaissent.

La ligne "Autres justificatifs" qui apparaît n'est pas à utiliser pour la déclaration de véhicule mais devra être sélectionnée pour joindre les justificatifs de frais annexes lors d'une saisie de frais.

Merci de joindre la bonne pièce justificative (fichier à importer) avec le bon "type de fichier" correspondant.

### L'écran ci-dessous apparait :

Cliquer sur document puis cliquer sur ouvrir



### L'écran ci-dessous apparaît : le document a bien été joint



L'écran suivant apparaît et vous indique que le fichier a bien été attaché, Cliquer alors sur OK



### L'écran ci-dessous apparait :



Cliquer sur ajouter pour joindre les autres justificatifs demandés et procéder comme expliqué précédemment pour les attacher.

Une fois tous les documents attachés, votre véhicule est enregistré.

### 4. Je me suis déplacé DANS LE DEPARTEMENT

et autres Départements où je réalise régulièrement des déplacements

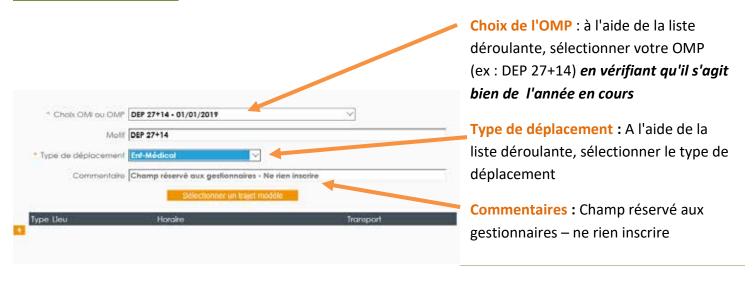
Je saisis mes frais à partir de mon Ordre de Mission Permanent (OMP)

Votre ordre de mission permanent (OMP) est déjà créé dans le logiciel pour l'année en cours, il comprend les différents départements dans lesquels vous avez déclaré vous rendre de façon régulière. Si ces lieux déplacement récurrents ont changé, merci d'adresser un mail à portail-assfam@eure.fr en indiquant le ou les départements à prendre en compte afin qu'une mise à jour soit faite.

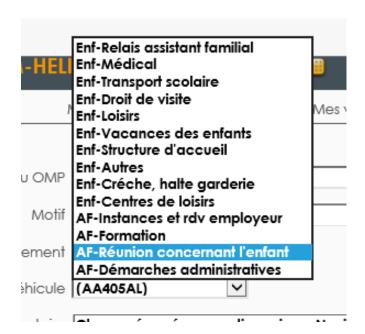
### JE DECLARE DES FRAIS LIES A UN DEPLACEMENT MEDICAL (exemple 1)



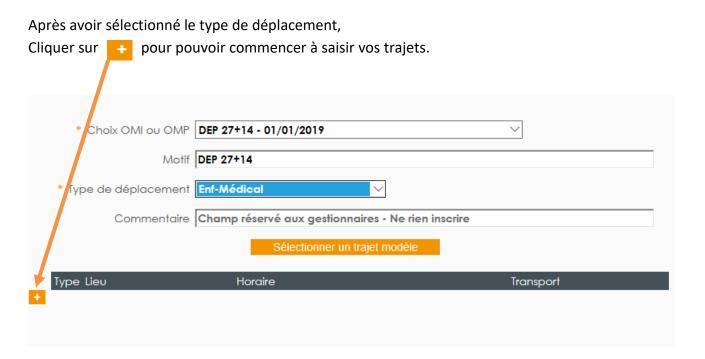
### L'écran suivant apparait:



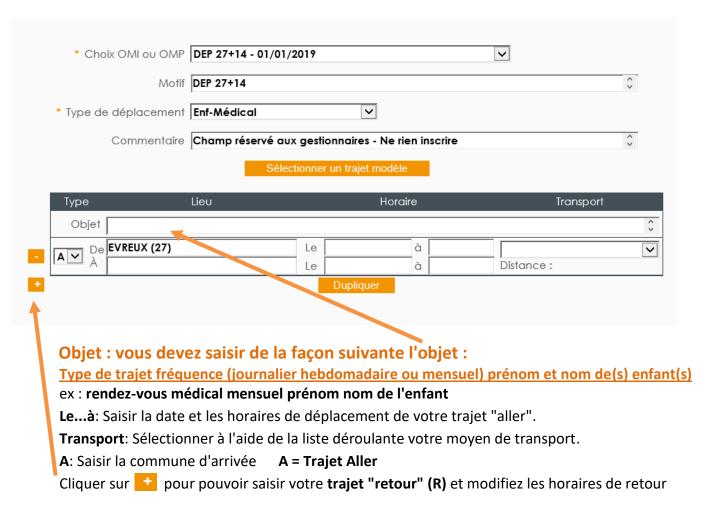
Lorsque vous cliquez sur le **menu déroulant du type de déplacement** l'ensemble des possibilités ci-dessous apparaissent :



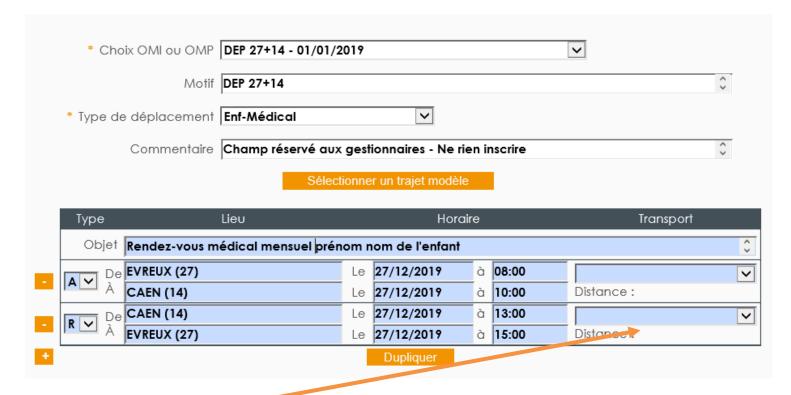
Le préfixe <u>Enf-</u> indique que le déplacement concerne directement l'enfant Le préfixe <u>AF-</u> indique que le déplacement concerne directement l'assistant familial



### L'écran suivant apparait :

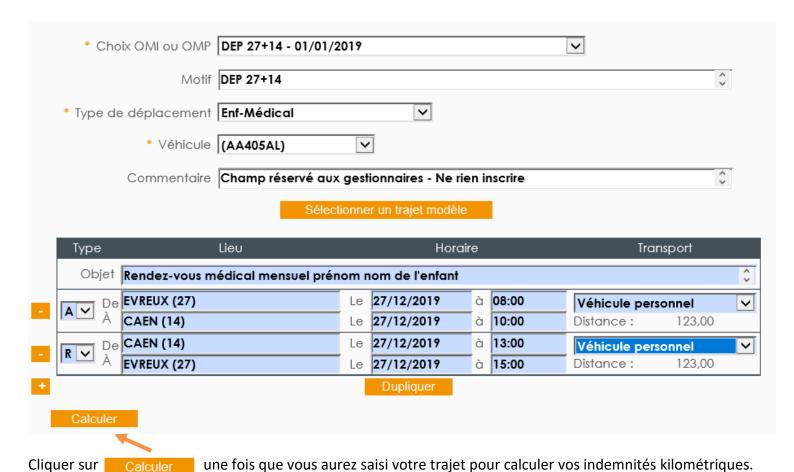


Après avoir compléter les champs, l'écran suivant apparait :



Sélectionner le mode de transport, véhicule personnel par exemple,

et la ligne véhicule va s'ajouter un peu plus haut en automatique avec le véhicule préférentiel que vous aurez enregistré.



### L'écran suivant apparait :



Les frais kilométriques apparaissent ici.

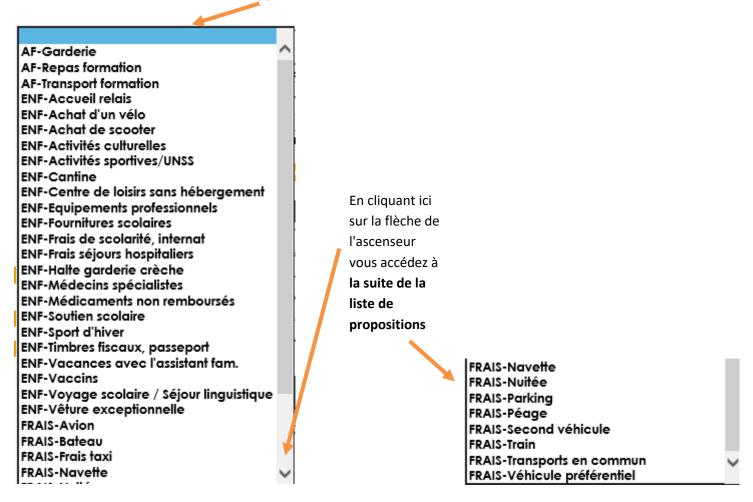
Si vous avez d'autres frais à ajouter tels que le stationnement, le péage, coût de la consultation..., cliquer sur

### L'écran suivant apparait :



Cliquer sur le menu déroulant.

La liste de l'ensemble des frais annexes apparaît :



Sélectionner dans cette liste le frais correspondant. Par exemple ENF-médecins spécialistes et ajouter le montant de la consultation.

Type de f	rais	Qté	Prix Unitaire	Montant	Observation
- FRAIS-Indemnités kilo	métriques	246,00	0,29	71,34	
ENF-Médecins spéci	alistes	1	80,00	80,00	
+					

Si vous avez d'autres lignes de frais à saisir pour ce déplacement, vous devez cliquer sur et procéder de la même façon que précédemment. Par exemple en ajoutant des frais de péage.

### L'écran suivant apparaît :



Compléter la quantité et le montant unitaire. Le logiciel calculera le montant total qui s'affichera ici :



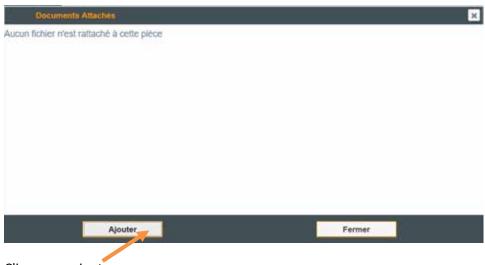
Vous pouvez faire un commentaire dans cette zone.

Si vous n'avez pas d'autre frais Cliquer sur enregistrez.





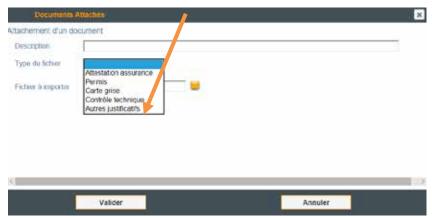
### <u>L'écran suivant apparait :</u>



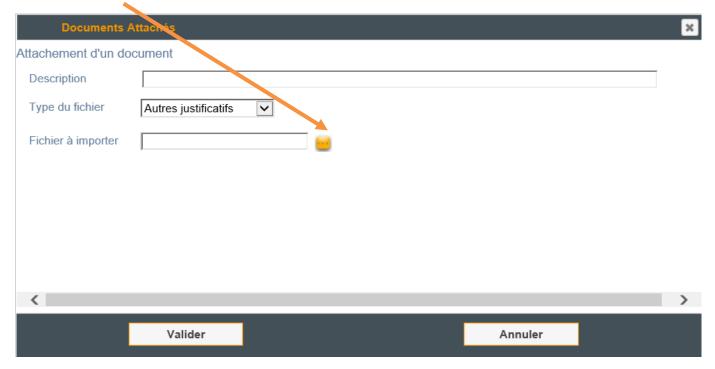
Cliquer sur ajouter

### <u>L'écran suivant apparait :</u>

### Cliquer ici et choisir *autres justificatifs* :

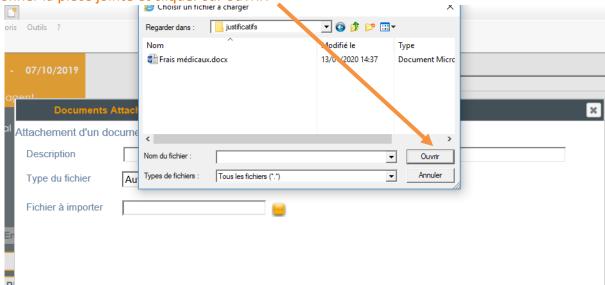


Puis cliquer ici pour aller chercher le justificatif que vous avez préalablement enregistré sur votre ordinateur (voir en annexe 2 la liste des pièces justificatives à fournir)

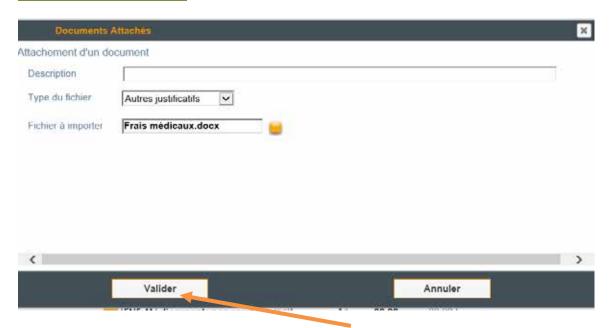


### <u>L'écran suivant apparait :</u>

Sélectionner la pièce jointe et cliquer sur ouvrir.



### L'écran suivant apparait :



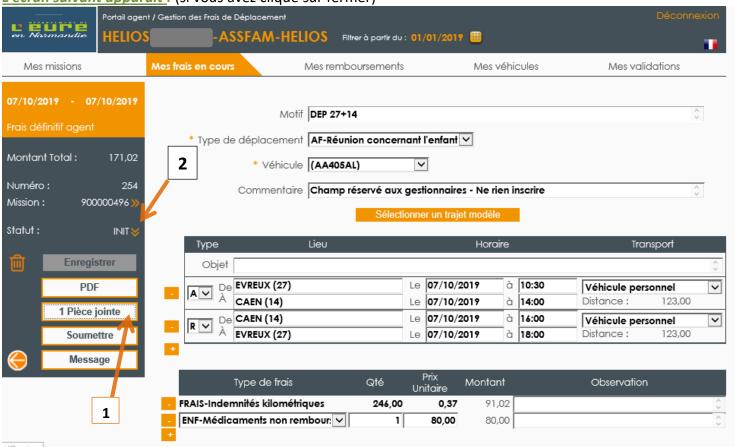
Lorsque vous avez joint la pièce justificative, Cliquer sur valider.

<u>L'écran suivant apparait</u>: Ici est indiqué que le document a bien été attaché. Cliquer alors sur OK



### L'écran suivant apparait :

L'écran suivant apparait : (si vous avez cliqué sur fermer)



- 1) Votre pièce jointe est enregistrée.
- 2) Votre frais est pour le moment au statut "INIT" (statut initial), il peut encore être modifié.

A cette étape, c'est-à-dire <u>avant</u> de cliquer sur "soumettre" (= valider) vous pouvez enregistrer ce trajet en "trajet modèle"

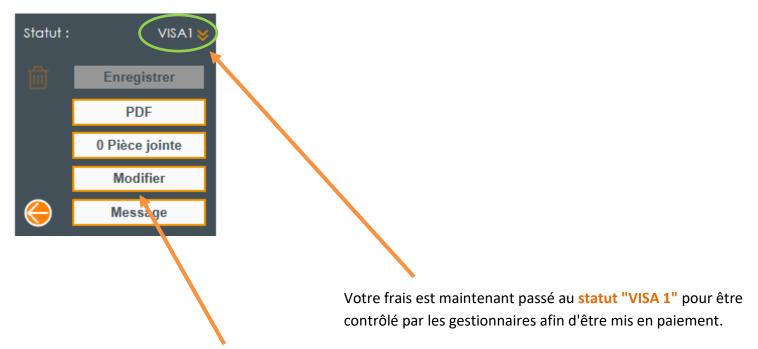
> Si vous n'avez pas de modifications à effectuer ou que vous ne souhaitez pas enregistrer ce frais en trajet modèle :

Vous pouvez cliquer sur Soumettre

Le frais passe alors en Visa 1:

### L'écran suivant apparait :





Une fois ce visa apposé vous pouvez encore modifier votre saisie à l'aide du bouton *Modifier seulement si les* gestionnaires n'ont pas validé en apposant le visa 2, car dans ce cas le bouton n'est plus présent.

Ne pas oublier, après avoir effectué les corrections, d'apposer à nouveau votre visa en cliquant sur *enregistrer et* soumettre.

### JE DECLARE DES FRAIS DE DEPLACEMENT SCOLAIRE POUR LA SEMAINE (exemple 2)

Vous allez saisir les déplacements effectués chaque jour de la semaine pour vous rendre à l'école afin d'obtenir vos remboursements de frais kilométriques.

Puis vous pourrez ajouter les frais annexes liés à ces déplacements (frais de cantine par exemple).

N'oubliez pas de joindre les justificatifs avant de "soumettre" votre déclaration de frais.

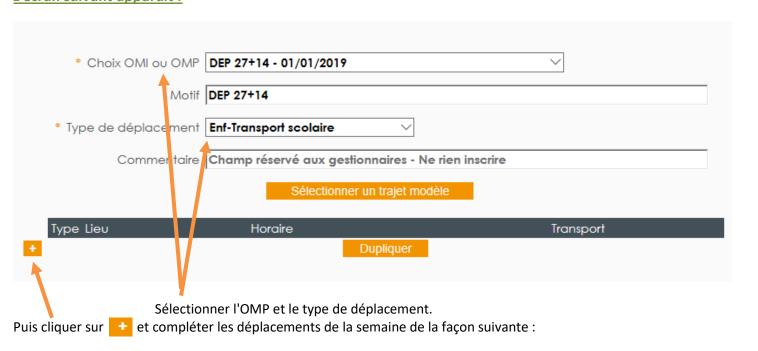
Une fois les trajets saisis il est conseillé de créer un **trajet modèle** (à faire avant de cliquer sur "soumettre") afin par la suite d'éviter de la ressaisie : il vous suffira de reprendre le trajet modèle enregistré, de modifier la date du premier jour de la semaine pour obtenir l'ensemble des trajets de la semaine suivante par exemple.

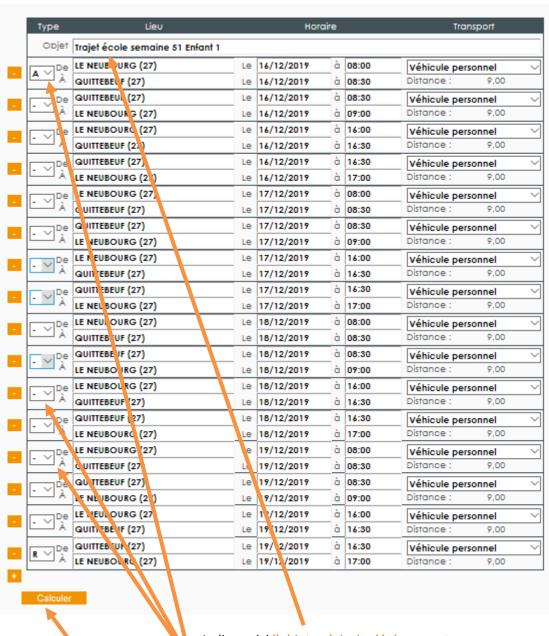
Merci de vous référer à la partie : Je crée et j'utilise un trajet modèle P28.

### Je déclare les trajets de la semaine pour 2 enfants que je dépose dans une même école :



### L'écran suivant apparait :



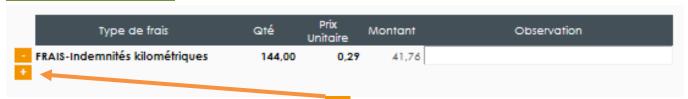


Indiquer ici l'objet précis du déplacement.

Utiliser la "A" aller et le "R" retour en début et fin de semaine "-" pour les autres trajets

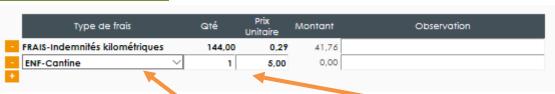
Puis cliquer sur "calculer"

### L'écran suivant apparait :



Ajouter si nécessaire les frais annexes en cliquant sur

### <u>L'écran suivant apparait :</u>



Cliquer sur le menu déroulant et sélectionner le frais correspondant. Indiquez la quantité et le montant unitaire



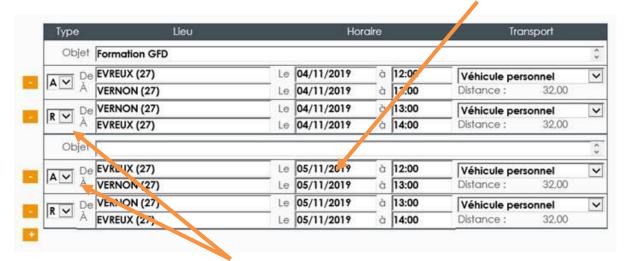
### J'utilise le bouton "dupliquer" :



Après avoir cliqué sur ce bouton, une fenêtre s'affiche en haut à gauche de l'écran. En indiquant la date souhaitée,



Le logiciel "recopie" les saisies précédentes avec la date que vous lui avez indiqué :



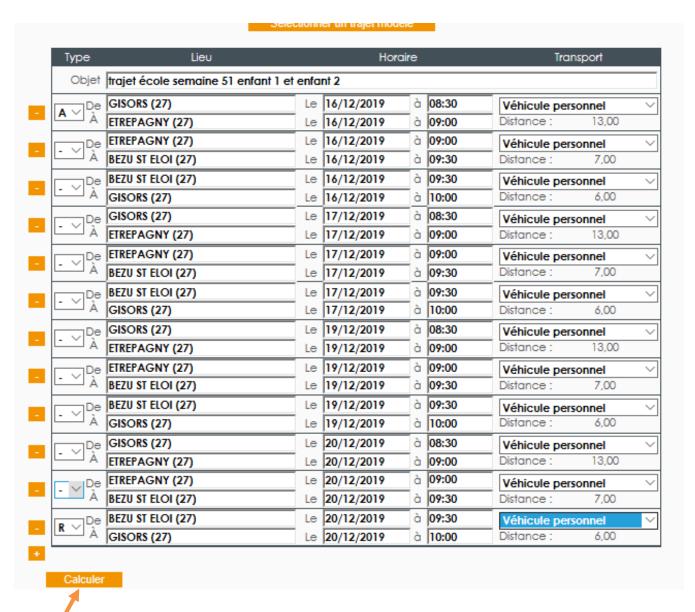
Attention ensuite de remettre les "-" entre le "A" du premier aller et le "R" du dernier retour.

### Comment faire si lors du déplacement je dépose les enfants dans des lieux différents :

Si 2 enfants sont dans la voiture et que vous les déposez à des endroits différents.

Par exemple, 4 jours pas semaines tous les matins, vous partez de *Gisors* avec 2 enfants et vous déposez le premier à l'école d'*Etrépagny* puis le second à l'école de *Bézu-Saint- Eloi* pour ensuite repartir à votre domicile à Gisors.

Il faudra saisir les déplacements de la semaine de la façon suivante :



Cliquer sur calculer pour obtenir le montant du remboursement kilométrique, puis ajouter les frais annexes si besoin et les pièces justificatives.
Cliquer sur enregistrer.

Enregistrer ce trajet en "trajet modèle". (voir je crée et j'utilise un trajet modèle). Enfin cliquer sur "soumettre", pour envoyer en validation la déclaration de frais.

#### Je déclare des DEPLACEMENTS INTRAMUROS

Un trajet intramuros est un trajet réalisé au sein d'une même ville.

#### Dans le logiciel

Intramuros 0 : correspond au point de départ = votre domicile

Intramuros 1: signifie que vous avez effectué 1 km jusqu'au lieu d'arrivé

Intramuros 2 : signifie que vous avez effectué 2 km jusqu'au lieu d'arrivée

Etc...

Exemple : si vous effectuez 1 km pour effectuer le trajet aller pour vous rendre à l'école

Aller (A): vous partez "de" intramuros 0 (votre domicile) pour vous rendre "à" intramuros 1 (l'école)

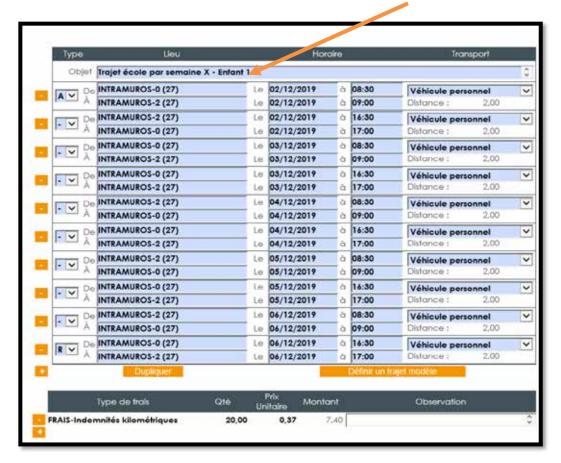
Retour (R): vous repartez "de" intramuros 1 (l'école) "à" intramuros 0 (votre domicile)

Pour voir apparaître "intramuros" Cliquer ici et tapez intramuros en toutes lettres, l'ensemble des distances apparaîtra et il suffira de cliquer sur celle correspondant à vos déplacements



Voici comment saisir des déplacements intramuros sur une semaine :

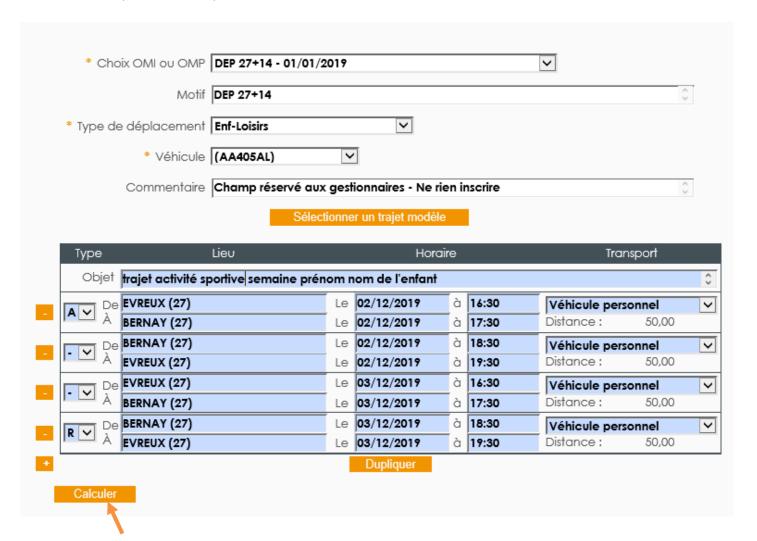
Ne pas oublier d'indiquer clairement l'objet du déplacement



### JE CREE ET J'UTILISE UN TRAJET MODELE

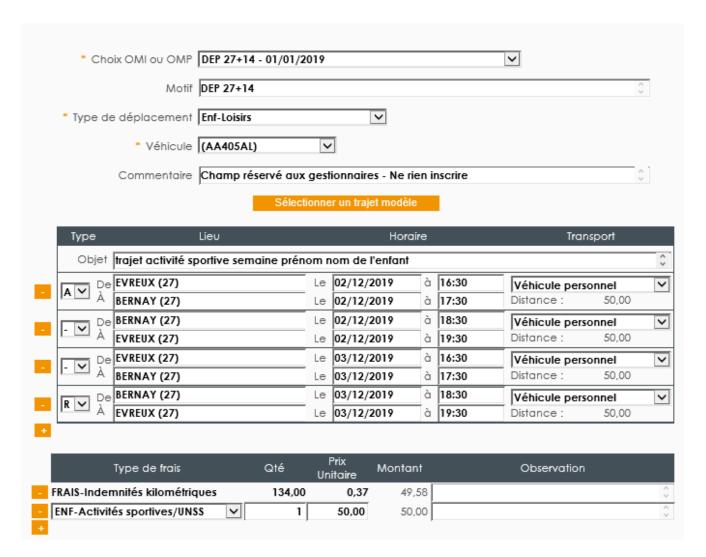
### > Comment créer un trajet modèle ?

Le bouton "définir un trajet modèle" permet de reproduire facilement un déplacement à partir d'un trajet déjà effectué. Dans mes frais en cours, faire ajouter un frais et complétez les champs : dans cet exemple sont rentrés les trajets effectués sur une semaine pour l'activité sportive d'un enfant.



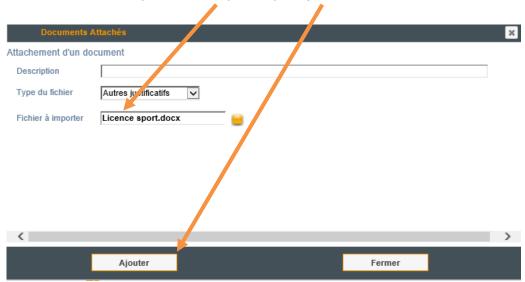
Cliquer sur calculer, puis ajouter les frais annexes. Par exemple les frais de licence sportive de l'année.

### L'écran suivant apparait :





Joindre les pièces justificatives, dans cet exemple la licence sportive puis ajouter.

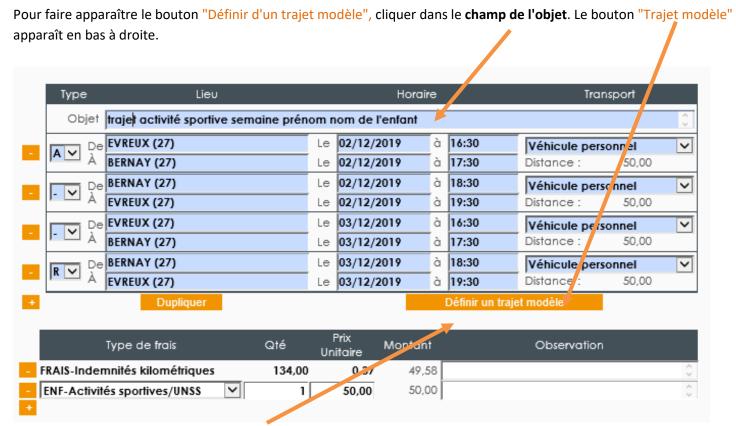


### L'écran suivant apparait :

Cliquer sur Ok puis sur fermer:



A cette étape, c'est-à-dire <u>avant</u> de cliquer sur "soumettre" (= valider) vous pouvez enregistrer ce trajet en "trajet modèle"



Cliquer sur le bouton "définir un trajet modèle".

### L'écran suivant apparait :



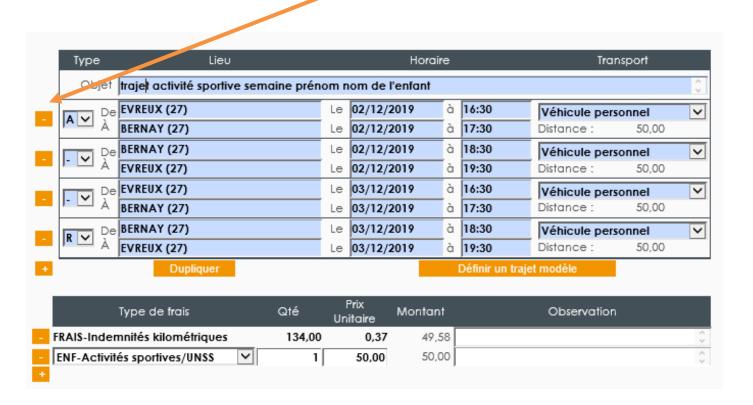
### > Comment utiliser un trajet modèle que vous avez créé?

Pour utiliser un trajet modèle lors d'une prochaine déclaration de frais :

Dans mes frais en cours, cliquer sur ajouter Mes frais en cours + Ajouter \* Choix OMI ou OMP DEP 27+14 - 01/01/2019  $\overline{\mathsf{v}}$ Motif DEP 27+14 \* Type de déplacement 🗚 - Réunion concernant l'enfant 🗹 Commentaire Champ réservé aux gestionnaires - Ne rien inscrire Type Lieu Horaire Transport Cliquer sur le bouton "Sélectionner un trajet modèle" Trajet Modèle Puis saisir les premières lettres du code ou du libellé loisir enf 1 pour le retrouver. Date de départ Puis choisir la date du début de la période souhaitée pour faire une nouvelle déclaration de frais. Cliquer sur "ok". Fermer Trajet Modèle loisir enf 1 Date de départ 23/12/2019 Décembre 2019 0 D 1 2 8 3 4 5 6 9 10 11 12 13 14 15 17 18 19 20 21 22 16 Ok Fermer 24 26 27 28 29

30 31

- Si vous utilisez un trajet modèle pour 2 droits de visite qui ont eu lieu par exemple le 10 et le 20 du mois (donc des dates qui ne se suivent pas), pensez à les changer lorsque vous utilisez ce trajet modèle.
- > Si vous utilisez un trajet modèle mais que finalement un des trajets enregistrés auparavant n'a pas été effectué il suffit de cliquer ici (sur le -) afin de supprimer le déplacement non effectué.

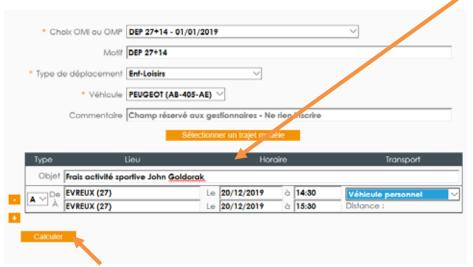


Si vous souhaitez supprimer un trajet modèle, merci d'en faire la demande par message en utilisant l'adresse **portail-assfam@eure.fr**En effet vous n'avez pas la main pour supprimer un trajet modèle créé par vos soins.

### JE N'AI PAS EFFECTUE DE DEPLACEMENT, MAIS J'AI UNE DEPENSE ANNEXE A DECLARER

Il se peut que vous ayez une dépense annexe sans avoir pour autant effectué un déplacement. Par exemple un enfant participe aux activités UNSS à 2 pas de la maison sans déplacement en voiture.

Pour déclarer ce type de dépense annexe il suffit de créer un trajet de ville à ville. (en effet ainsi le logiciel ne calculera aucun km) et de saisir ensuite le ou les frais annexes.

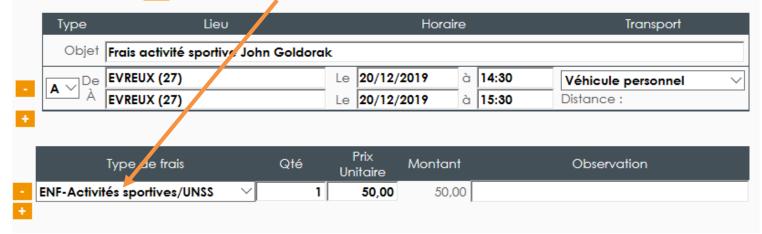


Cliquer sur calculer, L'écran suivant apparait :



Puis en cliquent sur

Puis en cliquant sur 📩 ajouter le frais annexe correspondant.



Cliquer sur enregistrer, ajouter les pièces justificatives et cliquer sur Soumettre.

### 5. Je vais me déplacer HORS DEPARTEMENT,

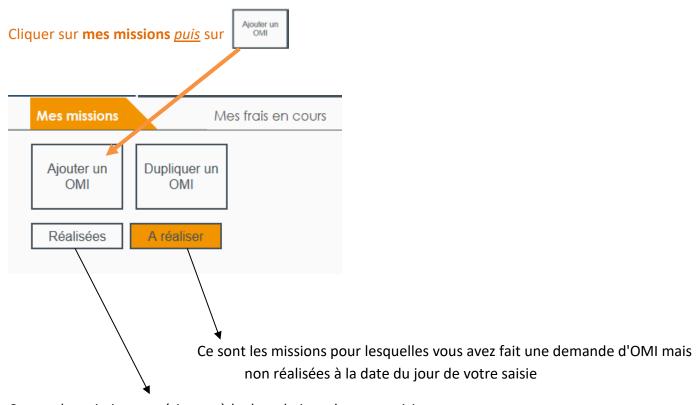
et autres Départements où je réalise régulièrement des déplacements

### Avant mon départ, je dois créer mon Ordre de Mission Individuel (OMI)



Vous devez impérativement saisir un OMI (Ordre de Mission Individuel) avant votre départ.

### Comment créer un OMI ?



Ce sont les missions antérieures à la date du jour de votre saisie.

### L'écran ci-dessous apparait :



### Complétez les champs proposés :

- **Motif** : saisissez de la **façon suivante** l'objet de votre demande de sortie du département :

### OMI-JJ/MM/AAAA rendez-vous médical prénom nom de l'enfant

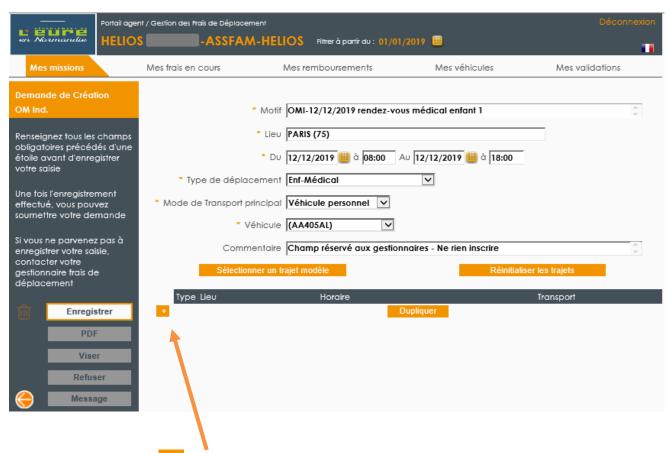
ex : OMI-12/01/2019 rendez-vous médical prénom nom de l'enfant

- Lieu: il s'agit de la commune où se déroule votre mission
- Du-à-Au-à : Saisir la date et les horaires de votre mission
- Type de déplacement : A l'aide de la liste déroulante, sélectionner le type de déplacement
- Mode de transport principal : Sélectionner votre moyen de transport (véhicule personnel, train...)
- Commentaires : Champ réservé aux gestionnaires ne rien inscrire

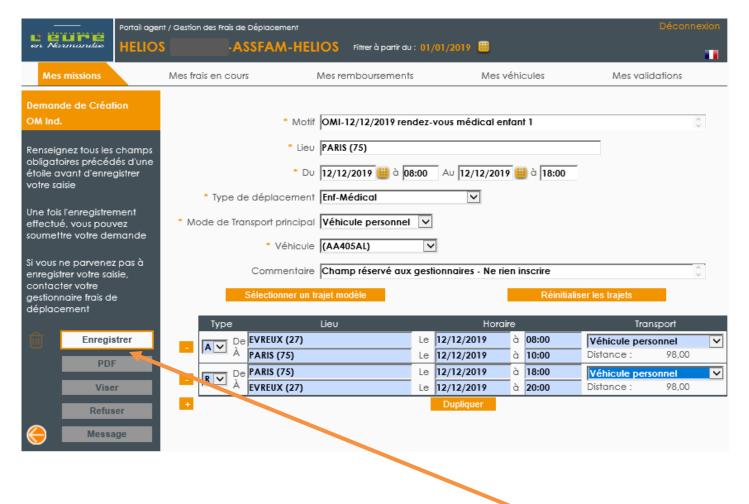


### Attention de bien respecter les règles de saisie dans le champ "motif"

Une fois que vous avez saisi tous les champs jusqu'au champ "Mode de transport principal", <u>l'écran suivant</u> <u>apparait</u>:



Vous devez cliquer sur pour indiquer les trajets.



Après avoir renseigné les champs (lieu/horaires et transport) cliquer sur

Enregistrer

Joignez les justificatifs demandés si besoin en cliquant sur "O pièce jointe" (voir tableau des pièces justificatives en annexe) puis cliquer sur Soumettre

Votre demande est alors transférée pour validation.



L'OMI est un document qui vous autorise à sortir du département mais il ne constitue pas une demande de remboursement. Votre demande de remboursement ne pourra être saisie qu'à votre retour de déplacement.

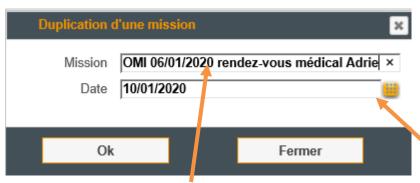
### Comment dupliquer un OMI ?

Si vous effectuez un même déplacement, dupliquer un OMI évite de ressaisir toutes les informations en récupérant l'OMI déjà créé et en renseignant seulement la nouvelle date de départ.



Cliquer ici:

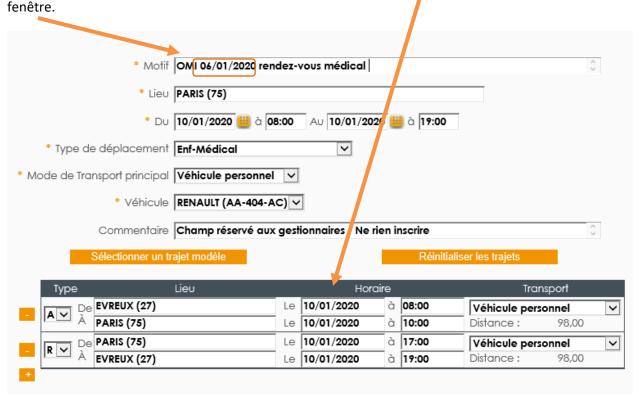
### L'écran suivant apparaît :



Commencer à taper dans la fenêtre "OMI et la date".

Des propositions vont apparaître. Sélectionner l'OMI que vous souhaitez dupliquer. Indiquer la nouvelle date de départ. Puis cliquer sur OK.

<u>L'écran suivant apparaît</u>: la date du nouveau départ et les trajets apparaissent. Penser à modifier la date dans cette

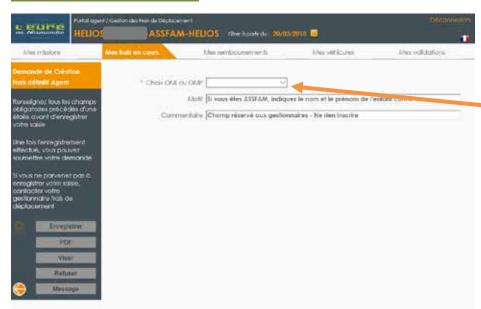


### Après mon déplacement, je déclare mes frais à partir de mon OMI

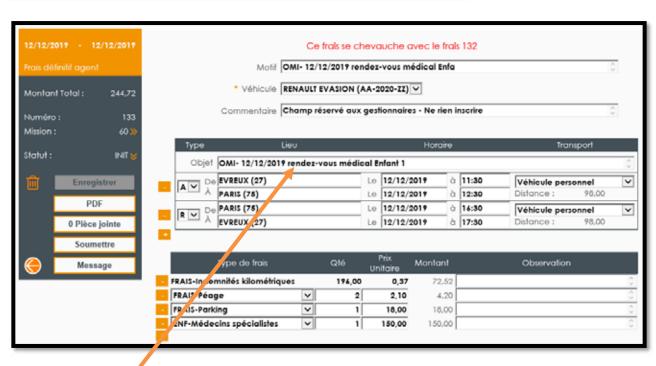
### Cliquer sur "Mes frais en cours" puis sur ajouter



### L'écran ci-dessous apparait :



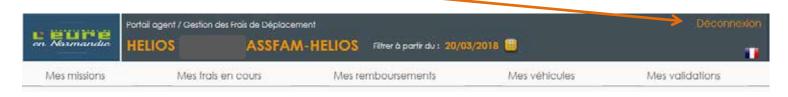
A l'aide de la liste déroulante, sélectionner l'OMI précédemment saisi, puis procéder à vos demandes de remboursement de la même façon qu'avec un OMP, comme expliqué précédemment.



Bien compléter l'objet car le motif de l'OMI est limité en longueur. Cliquer sur calculer et ajouter les frais annexes, puis les pièces justificatives puis enregistrer et soumettre.

### 6/ Je me déconnecte

A tout moment vous pouvez décider de quitter définitivement le logiciel des frais de déplacements. Il vous suffit de cliquer sur Déconnexion.



### <u>L'écran ci-dessous apparait :</u>

Il vous reste à quitter à l'aide de la croix.



### 7/ Je rencontre un problème de connexion ou de saisie

Merci d'envoyer un mail avec toutes les précisions utiles sur le problème que vous rencontrez, accompagné impérativement d'une copie de l'écran sur lequel vous rencontrez des difficultés ou sur lequel apparaît le message d'erreur à :

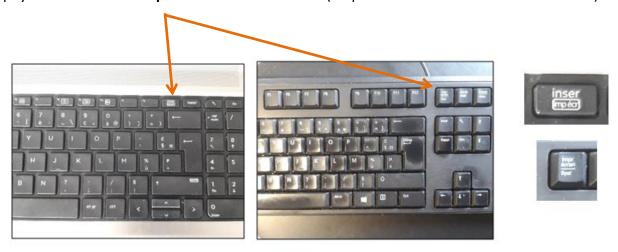


### portail-assfam@eure.fr

Vous pouvez également contacter un membre du réseau des référents GFD (la liste vous sera communiquée par mail)

### Comment faire une copie d'écran?

- Lorsque vous êtes sur l'écran où vous rencontrez un problème
- Appuyer sur la touche "impr écran" de votre clavier (emplacement différent selon les claviers)



- Se connecter à la messagerie professionnelle
- Cliquer sur "nouveau message"
- Cliquer dans l'espace où vous allez rédiger votre message
- Faire <u>un clic droit</u> avec la souris et cliquer sur *coller*(ou appuyer sur la touche Ctrl -à gauche en bas de votre clavier- et en maintenant cette touche enfoncée appuyer sur le "v" du clavier pour copier l'écran)
- Une copie de l'écran apparaît
- Il ne vous reste plus qu'à expliquer le problème que vous rencontrez
- Penser à bien préciser votre nom, prénom et numéro de téléphone



Pensez à changer votre mot de passe tous les 3 mois depuis votre ordinateur

### 8/ Je n'ai pas d'ordinateur, ni de connexion internet, je me rends en CMS

Ci-dessous la liste des CMS où vous pouvez disposer d'un ordinateur afin de déclarer vos frais. Vous devez *impérativement au préalable* contacter le CMS et réserver un créneau.



Les agents présents en CMS ne pourront pas vous aider, si besoin contactez un membre du réseau des référents GFD ou adressez un mail à portail-assfam@eure.fr

	Coordonnées téléphoniques
UTAS Bernay Ouest	
Bernay 41 Boulevard Dubus	02 32 45 29 96
Bourgtheroulde	02 35 87 70 51
Beuzeville	02 32 41 10 63
UTAS Vernon Est	
Etrépagny	02 32 55 77 16
Gisors	02 32 55 10 79
Fleury sur Andelle	02 32 49 52 21
Maison du Département de Val de Reuil	02 32 61 11 15
CMS de Pont de l'Arche	02 35 23 01 05
Maison de Département de Louviers	02 32 09 46 56
CMS Vernon Renaissance	02 32 51 94 17
MDD Vernon Industrie	02 32 71 24 70
	02 32 53 81 95
CMS GASNY	uniquement le mardi et le jeudi
UTAS Sud	
Evreux La Madeleine MDS	02 32 31 97 10
Evreux Nétreville	02 32 39 57 53
Saint André de l'Eure	02 32 37 31 14
Evreux Saint Louis	02 32 31 06 13
Navarre	02 32 38 12 03
Le Neubourg	02 32 67 75 36
Verneuil	02 32 32 05 08
Conches	02 32 30 08 86
Breteuil	02 32 29 71 12
Damville	02 32 34 50 92

Rappel et exemples des règles de saisie à respecter

### **ANNEXE 2**

Tableau récapitulatif des pièces justificatives

### **ANNEXE 3**

Je me connecte au portail des assistants familiaux et j'accède à ma boîte mail et à GFD

### Rappel et exemples des règles de saisie à respecter

### Règle de saisie de la date du dernier contrôle technique :

JJ/MM/AAAA

Exemple: 12/10/2020

### Règle de saisie pour l'objet d'un déplacement :

Type de trajet fréquence (journalier hebdomadaire ou mensuel) prénom et nom du(des) enfant(s)

Exemple : Trajet école semaine enfant 1 et enfant 2 Trajet école semaine enfant 1

### Règle de saisie du code du trajet modèle :

Compléter le code et le libellé de la façon suivante :

### Code:

Le code du trajet doit impérativement être précédé de votre numéro de matricule. Votre matricule figure sur votre bulletin de paye en haut à droite.

Exemple de code : 9999Z SEMLOISIR (code = 15 caractères maximum)

Libellé :

Exemple: 9999Z semaine LOISIR enf 1

### Règle de saisie du motif de l'OMI:

OMI-JJ/MM/AAAA objet du déplacement prénom nom de l'enfant

Exemple: OMI-12/12/2019 rendez-vous médical enfant 1

# Tableau récapitulatif des pièces justificatives

Typologie de frais	Type de frais	Libelle de la rubrique de paie	Démarches en amont	Justificatifs à joindre <u>obligatoirement par les</u> <u>assistants familiaux</u>	Commentaires
	FRAIS-Véhicule préférentiel		En lien avec l'OMP		Nombre de kms si aller et retour la date le nom de l'enfant ou des enfants
	FRAIS-Second véhicule		En lien avec l'OMP		
	FRAIS-Taxi		Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique	Facture taxi	Nombre de kms, date, nom et prénom du jeune transporté Réduction de 10% sur la facture Pour les assistants familiaux en cas d'incapacité d'assurer le déplacement des visites chez les parents sur accord IEF
FRAIS- Transport	FRAIS-Transports en commun	Frais de transports		Ticket de bus, RER, métro, train	
	FRAIS-Avion		Attestation de prise en charge signée par l'IEF + validation DEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Justificatif de paiement	A titre exceptionnel

			Attestation de prise en		
	FRAIS-Train		charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Ticket de train	
	FRAIS-Bateau			Ticket ou facture	
	FRAIS-Péage			Ticket de péage	
	FRAIS-Parking			Ticket du parking	Remboursement au réel
	FRAIS-Nuitée		Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Ticket ou facture	Indemnité attribuée aux agents quand il se trouve en déplacement de 0h00 à 5h00 : Province : 70 euros Paris : 110 euros Villes de + de 200 000 habitants et communes de la métropole du Grand Paris : 90 euros
	FRAIS-Navette			Ticket ou facture	
	AF- Transport formation			Convocation	
AF-Formation	AF - Repas formation	Frais formation		Convocation et facture de repas	Repas: 17.50 euros (repas pris entre 11h00 et 14h00 et entre 18h00 et 21h00)

Garderie suite formation  at  Frais scolaire  Fourniture scolaire	Forfait au tarif PMI Salaire mensuel brut pour un enfant : 9h/jour x 2.99 euros Indemnité d'entretien : 9h/jour montant x montant minimum d'entretien	Attestation de prise en charge changement d'établissement, la communication de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique dans la GED (rubrique 10)  PUBLIC : A chaque changement d'établissement, la communication des serion des coordonnées doit être par l'Assistant familial par l'Assistant familial previute de gestion de l'IEF doit être renouvelée lors de l'entretien qui a doit avoir lieu en amont de la rentrée scolaire	Déduire 1,60 € qui reste à la charge de l'Assistant familial  La différence est à la charge du Département	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistant de gestion dans la GED (rubrique 10)  Etablissement primaire : 49 €  Etablissement secondaire (collèges) et formation professionnelle : 96 €  L'océes d'enseignement général et lycées d'enseignement général et lycées techniques : 160 €  La location des livres scolaires est couverte par la Région	
AF- Garderie ENF-Frais de scolarité, inte ENF-Cantine ENF-Cournitus scolaires Allocation de rentrée scolai		ernat Frais scolaire		res Fourniture scolaire ire	

		<u> </u>	
<b>DUREE DU VOYAGE</b> : Maternelle, primaire : 4 nuitées maximum Collèges/Lycées : 1 semaine maximum (7 nuitées) Prise en charge du reste à charge indiqué sur l'attestation PEC	En lien avec les options linguistiques ou fonction des résultats scolaires du jeune Prise en charge du reste à charge indiqué sur l'attestation PEC Pas de prise en charge si le séjour linguistique est hors scolarité		Le renouvellement sera soumis à l'appréciation de l'IEF en fonction de la plus-value apportée et présentation du bulletin scolaire
Facture	Facture	Facture	Facture
Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Attestation de prise en charge signée par l'IEF, validation de la DEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)
Voyage/séjour		Garderie	Soutien scolaire
ENF-Voyage scolaire en France métropolitaine ENF-Voyage scolaire à l'étranger : Séjour linguistique		ENF-Halte garderie/crèche	ENF-Soutien scolaire
		ENF.	Périscolaire

Le jeune signe un acte d'engagement réciproque au profit de l'achat d'un véhicule 2 roues : L'assurance et la carte grise peuvent être financées par le Département uniquement la première année Le jeune participe à l'achat du scooter selon ses revenus par le biais d'une participation mensuelle	Une participation partielle ou totale peut-être sollicitée auprès des parents après accord écrit de l'IEF. A la sortie du jeune de l'ASE, le dernier vélo revient à l'enfant 150 € maximum pour le vélo et le casque neuf + l'antivol	Permis de conduire: Pas de prise en charge ASE le jeune peut demander une aide financière auprès de l'insertion par le biais du fonds d'aide au jeunes (FDAJ),ou aides financières des communes
Facture	Facture	Facture
Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	BSR: Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)
Achat 2 roues		
ENF-Achat de scooter	ENF-Achat d'un vélo	ENF-Permis de conduire ou BSR

92 € maximum par an,	77 € maximum 2 fois par an,  Maintien du salaire et de l'indemnité entretien  Durée : 2 fois par an maximum inférieur ou égal à 8 jours et 7 nuitées	Limite : 30 jours par an et par enfant	200€ maximum par an, pour l'ensemble des activités sportives et culturelles	200€ maximum par an, pour l'ensemble des activités sportives et culturelles	Maintien pendant 15 jours maximum de l'indemnité entretien Au-delà, nécessité de l'accord préalable de l'IEF
Facture	Facture ou tickets de dépenses pour les sorties annexes (cinéma, parc, zoo)	Facture	Facture	Facture	Facture
Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Accord du déplacement du lieu de travail signé par l'IEF et déposé par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)		Attestation de prise en charge signée par le RSEEF et déposée par le secrétariat du service dans la GED (rubrique 10)	Attestation de prise en charge signée par le RSEEF et déposée par le secrétariat du service dans la GED (rubrique 10)	
	Fortaits vacances	Centre de loisirs	,	ACIMIES IOISIES	Frais médicaux
ENF-Sport d'hiver	ENF-Vacances avec l'assistant familial	ENF-Centre de loisirs sans hébergement	ENF-Activités sportives/UNSS	ENF-Activités culturelles	ENF-Frais séjours hospitaliers
	ENF-Loisirs / Vacances		ENF-Activités	sportives et culturelles	ENF-Médical / Paramédical

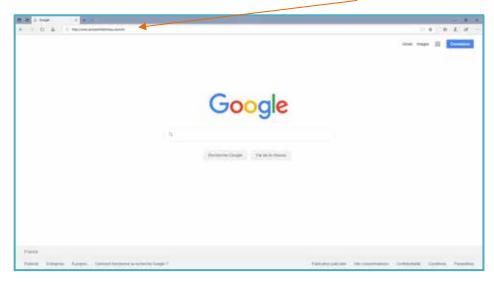
ENF-Médecins spécialistes		Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Facture	<b>Durée de l'attestation</b> : 6 mois Renouvellement sur avis motivé 50 € maximum par séance
ENF-Médicaments non remboursés	Produits pharmaceutiques		Facture détaillée, feuilles de soins	Les dépenses ne sont pas remboursées sauf indication médicale spécifique Pas de remboursement pour les produits de base (sirop, doliprane, alcool à 70°C, <b>produits anti poux sauf avis contraire du médecin PMI</b>
			Facture détaillée et feuilles de soins	
ENF-Timbres fiscaux passeport	Formalités admin	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Facture	
	Vêture exceptionnelle	Attestation de prise en charge signée par l'IEF et déposée par l'assistante de gestion dans la GED (rubrique 10)	Facture	

### JE ME CONNECTE AU PORTAIL DES ASSISTANTS FAMILIAUX

### 1/ Pour accéder au portail :

Saisir dans un navigateur internet (Google, Firefox, Edge, Mozilla...) I'url suivante : <a href="https://assistantsfamiliaux.eure.fr">https://assistantsfamiliaux.eure.fr</a>

puis "Entrée"



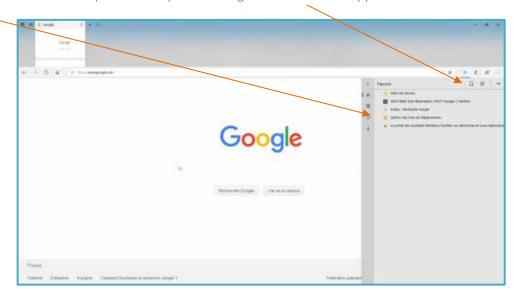
Pour éviter de ressaisir l'adresse à chaque connexion, mettez la en "favoris" en cliquant ici sur l'étoile



L'écran suivant s'affiche si vous êtes sur le navigateur Mozzila :



Lors de la prochaine connexion Cliquer ici et le portail enregistré en "favoris" apparaitra en dessous

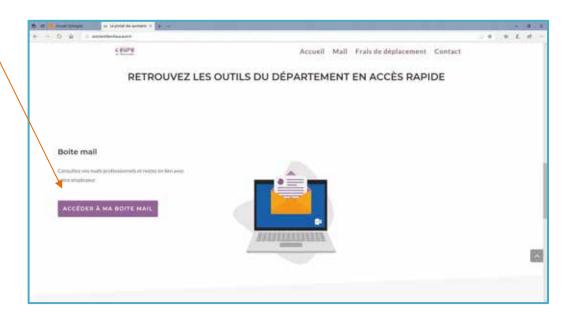


### 2/ Pour accéder à ma boite mail :

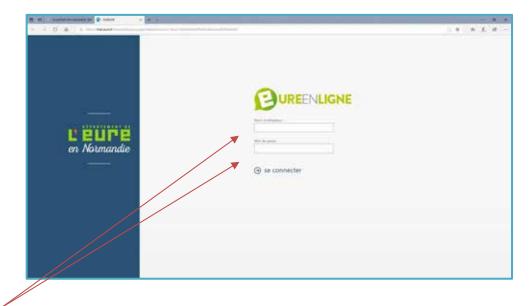


### L'écran suivant s'affiche:

### Je clique ici:



### L'écran suivant s'affiche:



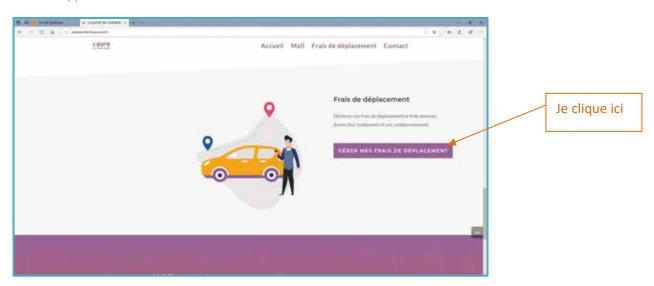
Je renseigne:

Mon nom d'utilisateur : première lettre de votre prénom suivi du nom de famille en MAJUSCULE, tout attaché Mon mot de passe : choisi par vos soins

### 3/ Pour accéder au logiciel Gestion des Frais de Déplacement (GFD)



### L'écran suivant apparaît :



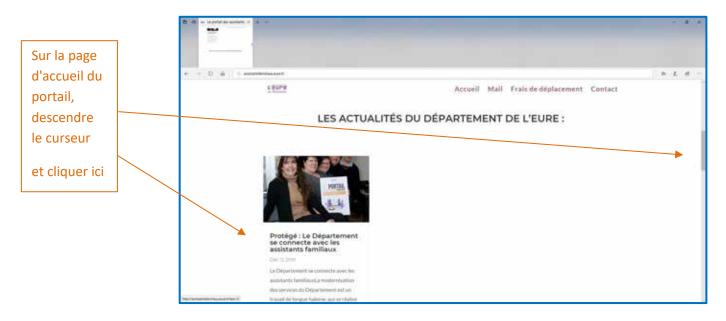
### L'écran suivant apparaît :



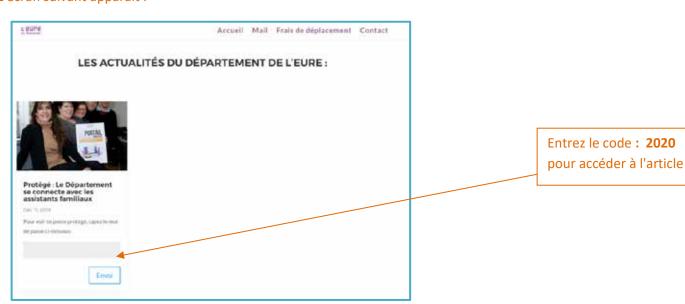
Entrez identifiant/mot de passe identiques à la boîte mail :

Votre **identifiant** (première lettre de votre prénom suivie du nom de famille le tout en MAJUSCULE et attaché

### 4/ Pour accéder aux informations du Département et de la Direction Enfance Famille



### L'écran suivant apparaît :



Si vous rencontrez une difficulté, merci d'envoyer un mail à portail-assfam@eure.fr avec toutes les précisions et une copie d'écran



DÉPARTEMENT DE L'EURE DÉLÉGATION SOCIALE **DIRECTION ENFANCE FAMILLE** 

### HÔTEL DU DÉPARTEMENT

14, boulevard Georges-Chauvin CS 72101 27021 Evreux cedex

portail-assfam@eure.fr





